
GUIDE D'EXAMEN

POUR LES EXAMENS PROFESSIONNELS SUPERIEURS
DU DIPLOME FEDERAL
D'EXPERT EN FINANCE ET INVESTISSEMENTS

Table des matières

| | | |
|-----|--|----|
| 1. | Généralités | 1 |
| 2. | Organisation des examens..... | 2 |
| 3. | Formalités, délais d'inscription et frais d'examen | 3 |
| 4. | Matériel autorisé | 4 |
| 5. | Matières pré-requises | 5 |
| 5.1 | Eléments de mathématique | 5 |
| 5.2 | Eléments de comptabilité et de finance | 5 |
| 6. | Matières d'examens | 7 |
| 6.1 | Examen préliminaire..... | 7 |
| 6.2 | Examen final..... | 8 |
| 7. | Echelle des notes | 10 |
| 8. | Dispositions transitoires | 12 |

1. Généralités

L'examen pour expert en finance et investissements est un examen professionnel supérieur organisé conformément aux articles 26 à 28 de la loi du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle et aux articles 23 à 27 de l'ordonnance du 19 novembre 2003.

Les examens sont placés sous le contrôle de l'Office Fédéral de la Formation professionnelle et de la Technologie (OFFT). Ils ont pour objectif de tester les connaissances théoriques et pratiques des candidats dans les domaines du conseil financier.

La Swiss Financial Analysts Association SFAA se charge d'organiser les examens. A cet effet, elle nomme les membres de la Commission d'examens qui est compétente pour déterminer les règles d'organisation des examens¹, en particulier de proposer à l'OFFT les modifications du règlement d'examens, d'approuver les modifications du guide d'examens, de décider de l'attribution du diplôme et de fixer les taxes d'examens en accord avec l'OFFT.

¹ cf. art. 2 du règlement d'examen

2. Organisation des examens

Deux sessions sont organisées chaque année. Les questions sont disponibles en français, en allemand, en italien, et pour certains examens en anglais. Le candidat peut répondre en français, en allemand, en italien ou en anglais. Les documents mis à disposition lors de l'examen (notamment les extraits de rapports de gestion) peuvent être en anglais.

L'examen comporte deux parties dénotées ci-après par **examen intermédiaire** pour la première partie et **examen final** pour la seconde partie².

L'examen intermédiaire porte sur les matières suivantes³:

- l'analyse et l'évaluation des actions, le corporate finance, la comptabilité financière et l'analyse des états comptables;
- l'analyse et l'évaluation des obligations, l'économie;
- l'analyse et l'évaluation des instruments dérivés, la gestion de portefeuille.

L'examen final porte sur les matières suivantes⁴:

- le wealth management;
- l'immobilier, le relationship management et la finance comportementale.
- l'éthique, le droit, la fiscalité et la planification financière.

Ces matières feront l'objet de six examens écrits. Leur durée totale est de 9 heures d'examens pour la partie intermédiaire et 9 heures pour la partie finale. Les candidats doivent s'inscrire à toutes les branches, tant à l'examen préliminaire qu'à l'examen final.

Le présent guide d'examens spécifie :

- les formalités et délais d'inscription;
- le matériel autorisé à l'examen;
- les principales matières d'examen et les matières pré-requises;
- l'échelle de notes, la durée des examens et la pondération de chaque matière dans la note d'examen.

² cf. art. 5 du règlement d'examen

³ pour une description précise des matières examinées, voir le chapitre 6.1. du présent guide

⁴ pour une description précise des matières examinées, voir le chapitre 6.2. du présent guide

3. Formalités, délais d'inscription et frais d'examen⁵

Les dates exactes des examens intermédiaires et finaux sont annoncées au plus tard 5 mois à l'avance, au moins sur les supports suivants :

- la News de la SFAA;
- Sites Internet SFAA et AZEK
- la Neue Zürcher Zeitung (NZZ);
- le Temps;
- le Corriere del Ticino.

Pour s'inscrire aux examens, des formulaires d'inscription peuvent être obtenus auprès du secrétariat des examens. Le délai d'inscription est fixé à 2 mois avant le début des examens et est précisé sur le formulaire d'inscription. La taxe d'inscription doit être acquittée pour que l'inscription puisse être prise en considération.

Le formulaire d'inscription rend le/la candidat/e attentif/ve au fait que par sa signature, il/elle autorise la Commission d'examens à communiquer ses résultats à son employeur.

La finance d'inscription pour les examens (2 sessions complètes) s'élève à CHF 3'200. En cas de répétition d'une session (examen intermédiaire ou final), il sera perçu une taxe de CHF 800 pour la répétition d'une épreuve de l'examen intermédiaire ou final et de CHF 1'600 pour la répétition de deux ou de trois épreuves.

⁵ cf. art 3 du règlement d'examen

4. Matériel autorisé

Chaque candidat reçoit au plus tard 2 mois avant la session d'examens un **formulaire** de mathématiques et, le cas échéant, des formulaires spécifiques pour un examen donné. Si des formules nécessaires à la résolution d'un problème particulier ne figurent pas dans ces formulaires, la Commission d'examens peut les ajouter en annexe des examens proprement dits.

Tous les modèles de **calculatrices** sont autorisés.

Cependant:

- seules les formules exécutables peuvent être introduites dans les calculatrices;
- aucun texte d'aucune sorte n'est autorisé;
- aucun fichier ni aucun répertoire ne peuvent être protégés par un mot de passe. Les surveillants doivent avoir un accès complètement libre à tous les fichiers, sans aucune restriction d'aucune sorte.

Le temps nécessaire aux surveillants pour vérifier les dispositions ci-dessus n'est pas déductible, ce qui signifie que la durée de l'examen ne sera pas modifiée à cause d'une vérification. En cas de doute, les surveillants sont autorisés à confisquer les calculatrices d'un candidat.

Seuls les **dictionnaires linguistiques** sont autorisés.

La violation d'une des dispositions ci-dessus peut entraîner l'exclusion de la série d'examens pour utilisation de matériel interdit.

5. Matières pré-requises

Les matières pré-requises comportent les éléments de mathématique (figurant sous le point 5.1.) et les éléments de comptabilité et finance (figurant sous le point 5.2.).

En ce qui concerne les éléments de mathématique, ils ne sont pas examinés en tant que tels mais une compréhension suffisante est nécessaire pour passer certains examens.

En ce qui concerne les éléments de comptabilité et finance, les questions des examens relatifs à la matière "analyse et évaluation des actions", "corporate finance" et "comptabilité financière et analyse des états financiers" peuvent porter directement sur n'importe quel sujet de cette section. Ils font intégralement partie de la matière d'examen.

5.1 Eléments de mathématique

Notions de base: Alphabet grec, opérateurs arithmétiques, opérateurs relationnels, opérateurs logiques, constantes, variables, coefficients.

Notions d'algèbre: Indices, exposants, sommation, mise en évidence, factorisation, résolution d'un système d'équations à une inconnue, résolution d'un système d'équations à deux inconnues.

Fonctions: Générales, spécifiques, inverses, représentations graphiques de fonctions, tableau de valeurs d'une fonction, fonctions avec plusieurs variables, argument, "toutes choses égales par ailleurs", pente (différence de hauteur / distance horizontale), ordonnée à l'origine, fonctions de puissance, exponentielles et logarithmiques.

Calcul différentiel: Différence, taux de variation, pente, dérivée première, dérivée seconde, dérivée partielle.

Statistique et probabilités: Représentations statistiques, mesures de localisation (moyenne arithmétique, moyenne pondérée, moyenne géométrique), mesures de variabilité (étendue, écart moyen, variance, écart-type), espérance mathématique, distribution binomiale, distribution normale, covariance, corrélation, régression linéaire simple, régression linéaire multiple, coefficient de détermination, tests statistiques.

5.2 Eléments de comptabilité et de finance

Eléments de comptabilité: Concepts de base (actif, passif, chiffre d'affaires, cash-flow, bénéfice); tenue de la comptabilité (exigences légales, journal, principaux groupes de comptes); conventions et normes comptables (IASB, FASB, EEC, FER), buts des états financiers, principes comptables; comptabilisation des activités opérationnelles (prix de revient des marchandises vendues notamment) et financières (achat et vente d'actifs immobilisés, prêts, augmentations de capital, conversion d'obligations, utilisation de warrants); opérations de clôture (méthodes d'évaluation des stocks, charges et produits à recevoir, amortissements et provisions, etc.).

Données par action et ajustement des données par action: normes pour calculer les données par action, méthodes d'ajustement dans le cas de split, de paiement de dividende en actions et d'augmentation de capital assortie de droits préférentiels de souscription, Ajustement des indices de marché des actions.

Principales composantes de l'analyse financière: points morts et élasticité des résultats (degré du levier opérationnel et degré du levier financier); valeur ajoutée (valeur de la production, consommations intermédiaires, valeur ajoutée au coût des facteurs et valeur ajoutée au prix du marché, création et répartition de la valeur ajoutée); rentabilité moyenne sur tous les actifs de l'entreprise et rentabilité sur les actifs d'exploitation des différentes divisions (décomposition en termes de taux de marge économique et de rotation des actifs, schéma DuPont); rentabilité des fonds propres (effet de levier et caractéristiques des différentes composantes de l'effet de levier); tableaux des sources et emplois de fonds (procédure à suivre pour l'établir, lien entre les principales masses et les bilans avant répartition du bénéfice, mise en évidence de l'utilisation de la variation du besoin en fonds de roulement); tableau des flux de trésorerie (cash flow net,

trésorerie provenant des activités opérationnelles, trésorerie provenant des activités d'investissement, trésorerie provenant des activités de financement, variation de la trésorerie active, variation de la trésorerie nette).

Principes fondamentaux d'évaluation: valeur-temps de la monnaie et coût d'opportunité du capital; concept d'investissement et le concept de "free cash flow"; la détermination des free cash flows; calcul de la valeur actualisée nette, du taux de rendement interne et de la période de recouvrement; la supériorité du critère de la valeur actualisée nette d'un point de vue théorique.

6. Matières d'examens

Les matières figurant ci-dessous font l'objet d'examens écrits.

6.1 Examen intermédiaire

Les 3 premiers examens constituent l'examen intermédiaire et portent sur les matières suivantes:

Premier examen: Equity Valuation and Analysis, Corporate Finance, Financial Accounting and Financial Statement Analysis

Equity Valuation and Analysis:

Equity markets and structures, valuation model of common stock;

Corporate Finance:

Fundamentals of corporate finance (discounted cash flow, capital budgeting), long-term and short-term finance decision, capital structure and dividend policy;

Financial Accounting and Financial Statement Analysis:

Financial reporting environment, framework for the preparation and presentation of financial statements, statement of cash flows, income recognition, assets, liabilities and shareholders equities, foreign currency transactions, financial reporting and financial statement analysis, analytical tools for assessing profitability and risk.

Deuxième examen: Fixed Income Valuation and Analysis, Economics

Fixed Income Valuation and Analysis:

Fundamentals, time value of money, bonds with warrants, convertible bonds, callable bonds, fixed income portfolio management strategies;

Economics:

Macroeconomics, macro dynamics, international economy and foreign exchange market.

Troisième examen: Derivative Valuation and Analysis, Portfolio Management

Derivative Valuation and Analysis:

Financial markets and instruments (futures, options) analysis of derivatives and other products;

Portfolio Management:

Modern portfolio theory, investment policy, asset allocation, asset/liability-analysis and management, practical portfolio management (derivatives in portfolio management, international investments), performance measurement.

6.2 Examen final

Les 3 derniers examens constituent l'examen final, et portent sur les matières suivantes:

Premier examen: Wealth Management

Basic concepts:

Expected outcomes, mean and variance, safety first rules, shortfall criterion, expected utility theory (utility functions, indifference curves and risk aversion, expected utility rule);

Asset and liability categories:

Assets and funds (stocks, bonds, real estate, alternative assets and hedge funds), structured products, liabilities (mortgages and other liabilities);

Clients profiles:

Return objectives, risk tolerance/aversion, time horizon, liquidity need, taxes;

Financial plan (client's assets and liabilities assessment):

Base currency, assets description, liabilities description, revenue and evolution of the revenue, consumption and evolution of the consumption (operational liabilities), surplus calculation, time horizon, opportunity costs and real options, marginal tax rate;

Asset Allocation, portfolio choice and management styles:

Constraints of the client, construction of the efficient frontiers under constraints, determination of the optimal portfolio and the corresponding asset allocation with the client, periodical review of the assumptions and cooperation with the research and economic forecast departments;

Fund selection:

Mutual funds, fund selection process, tax considerations.

Deuxième examen: Real Estate Valuation and Analysis, Relationship Management and Behavioural Finance

Real estate:

Valuation of real estate (traditional methods, hedonic valuation, real estate Indices), integration of real estate into the multi-asset portfolio (return and risk of real estate, correlation between the returns on various asset classes, determining the share of real estate in optimal portfolios), financing of real estate (mortgages and real property collateral, the market for mortgage debt, financial structure of real estate investors: debt and equity, mortgage contract features, mortgage valuation and pricing);

Relationship Management:

Generation, accumulation and preservation of wealth through different cultures, the effective handling of the customer relationship in the wealth management business (organizing and using information: the customer database, drawing and implementing a viable customer relationship development strategy, customer relationship management (customer originated processes, organization models in the business));

Behavioural Finance:

Decision making process (rationality in finance), structuring the wealth management process (personal asset and liability management, asset selection biases, risk preferences, risk awareness, optimal asset allocation, prospect theory, documenting, reporting and evaluating the investment advice), inter-temporal asset allocation (behavioural biases and optimal asset allocation).

Troisième examen: Ethic, Legal and Fiscal Issues, Wealth Planning

Ethic:

SBA guidelines (Code of Conduct for Securities Dealers, Portfolio Management Guidelines, Directives on the Independence of Financial Research, Agreement on the Swiss banks' code of conduct with regard to the exercise of due diligence), SFAA guidelines on the Rules of Conduct and Fundamental Principles of Ethics;

Legal issues:

Financial law (legal basis, bank secrecy, money laundering, international cooperation, bank accounts), family law, law of succession, insurance law, real estate law;

Fiscal issues and Wealth planning:

Key family concerns, country tax system, estate & wealth planning, tax planning, immigration & expatriation, family law (international wealth planning, trusts, foundations, insurance, international succession principles, U.S. Qualified Intermediary Rules, EU Savings Directive).

7. Echelle des notes

Les épreuves des candidats sont notées de 1 (note minimale, prestation nulle) à 6 (note maximale, prestation remarquable); la note 4 correspond à une prestation suffisante minimale, les notes inférieures à une prestation insuffisante.

Les barèmes sont présentés ci-dessous. Pour obtenir la note 4, un candidat doit avoir réalisé au moins 50.5% des points nécessaires à la note maximale.

| Relation | Note |
|-------------|------|
| < 16% | 1 |
| 16% - 27.5% | 2 |
| 27.5% - 39% | 3 |
| 39% - 50.5% | 3.5 |
| 50.5% - 62% | 4 |
| 62% - 73% | 4.5 |
| 73% - 84% | 5 |
| 84% - 95% | 5.5 |
| > 95% | 6 |

Barème des notes

Les conditions d'un échec tant à l'examen final qu'à l'examen intermédiaire sont les suivantes (cf. règlement d'examens):

- la moyenne des notes est inférieure à 4;
- une note est inférieure à 3;
- 2 notes ou plus sont inférieures à 4.

Il suffit de remplir une seule des conditions ci-dessus pour être en échec.

Durée de l'examen intermédiaire:

| Examen | Durée |
|--|--------------------|
| 1. Analyse et évaluation des actions, Corporate Finance, Comptabilité financière et analyse des états financiers | 190 minutes |
| 2. Analyse et évaluation des obligations, Economie | 160 minutes |
| 3. Analyse et évaluation des dérivés, Gestion de portefeuille | 190 minutes |
| Total | 540 minutes |

Durée de l'examen final:

| Examen | Durée |
|--|--------------------|
| 4. Wealth Management | 180 minutes |
| 5. Analyse et évaluation des biens immobiliers, Relationship Management et Behavioural Finance | 180 minutes |
| 6. Ethique, droit, fiscalité et Financial Planning | 180 minutes |
| Total | 540 minutes |

Pondération des examens dans la note intermédiaire:

| Examen | Pondération |
|--|--------------------|
| 1. Analyse et évaluation des actions, Corporate Finance, Comptabilité financière et analyse des états financiers | 33.33% |
| 2. Analyse et évaluation des obligations, Economie | 33.33% |
| 3. Analyse et évaluation des dérivés, Gestion de portefeuille | 33.33% |
| Total | 100% |

Pondération des examens dans la note finale:

| Examen | Pondération |
|--|--------------------|
| 4. Wealth Management | 33.33% |
| 5. Analyse et évaluation des biens immobiliers, Relationship Management et Behavioural Finance | 33.33% |
| 6. Ethique, droit, fiscalité et Financial Planning | 33.33% |
| Total | 100% |

8. Dispositions transitoires

Ce guide d'examen entre en vigueur pour la première fois aux examens de mars 2009.